



CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JANVIER 2017

Présents : Régine BRICHET, Jacques LEBRUN, Mado PARENTEAU, Marie GAUTREAU, Laïd AOUDJ, Nathalie TURCAS, Anne ROMÉ, Henri SAULGRAIN, Céline FOURREAU, David LAGLEYZE, Claire GAUDRON, Frédéric LEBRUN, Robert MARION, Monique CHANET, Véronique PICHEREAU, Emmanuel NOZAY, Cédric TECHER

Excusés : Sébastien PERROTIN (pouvoir à Delphine RIPOCHE), Laïd (pouvoir à Marie GAUTREAU), Cédric (pouvoir à Jacques LEBRUN), Céline (pouvoir à Marie Madeleine PARENTEAU)

Secrétaire de séance : Claire GAUDRON

Date de La Convocation : 05/01/17

Diffusion : Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

ORDRE DU JOUR

Demande de subvention DETR 2017
Réhabilitation de la Grange
Création de poste d’adjoint administratif 2eme Classe
Commission des Impôts de la CCALS
Questions diverses

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	
<p style="text-align: center;">Actualités</p> <p>Approbation du Compte rendu précédent</p> <p style="text-align: center;"><u>ORDRE DU JOUR</u></p> <p>1°) Demande de subvention DETR (RB) : En 2016, un dossier de demande de subvention DETR a été déposé et refusé pour les vestiaires. Ceux-ci n’étant pas commencés, il est possible de refaire la demande pour 2017 avec un dossier plus avancé</p> <p style="color: blue;"><i>Le Conseil Municipal doit délibérer à nouveau pour faire une demande sur 2017</i></p>	<p>Présentation d’Isabelle BRICHET, correspondante de presse remplaçante de Pierre VERGER qui a cessé son activité</p> <p>Accident grave survenu ce jour au Pont des Boires</p> <p>Elections à la CCALS</p> <p>A l’occasion du départ de MChristine au 31 mars 2017, réorganisation du secrétariat avec Jocelyn GODET et redistribution des tâches avec le Maire et Les Adjoints</p> <p>Bilan de mi-mandat à faire : se questionner sur les tâches, le mandat, les besoins et réadapter si besoin</p> <p>Approuvé à l’unanimité</p> <p>Le Conseil Municipal décide de faire une nouvelle demande de DETR pour les vestiaires avec un dossier actualisé</p> <p>Le dossier déposé à la Région des Pays de Loire dans le cadre du Pacte de Ruralité est en cours d’instruction et une subvention supérieure à 10 % pourrait être attribuée</p> <p>Une nouvelle demande sera faite également auprès de la Fédération de Football</p>

2°) Réhabilitation de la Grange (LA) :

Un historique du travail déjà réalisé sur la grange sera présenté en séance ainsi qu'un calendrier prévisionnel jusqu'à la réalisation des travaux.

Il conviendra également de choisir l'architecte qui accompagnera la commune dans la réhabilitation du bâtiment (dépôt du PC, préparation du dossier de consultation des entreprises et suivi des travaux).

La commission bâtiment est déjà chargée du dossier mais elle peut être ouverte à d'autres membres du CM qui le souhaitent pour travailler efficacement de la finalisation du programme au suivi du travail avec l'architecte.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour choisir l'architecte

3°) Création de poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} Classe (RB) :

Jocelyn GODET, titulaire d'une licence des métiers administratifs, sera recruté pour remplacer Marie Christine.

Toutefois, cette licence n'étant pas reconnue comme examen permettant d'accéder au grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe, ni rédacteur, il ne peut être nommé à aucun de ces grades.

Afin de le recruter en qualité de stagiaire, il est nécessaire de créer un second poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe qu'il occupera jusqu'à ce qu'il ait le concours d'adjoint administratif 1^{ère} classe ou rédacteur

Le Conseil Municipal doit approuver par délibération la création de ce poste.

Ajout à l'ordre du jour : Accord du Conseil Municipal

4°) Poste d'Attaché de conservation du Patrimoine

Lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, un poste d'attaché de conservation du patrimoine a été créé pour le classement des archives mais sans préciser l'échelon

Depuis plusieurs années, cet agent est recruté en qualité de contractuel dans chaque commune pour une mission de quelques mois et de ce fait, a acquis de l'expérience mais ne se peut être titularisée du fait de ces petits contrats, ni évoluer dans sa carrière.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour fixer un échelon supérieur au 1^{er}

5° Commission des Impôts de la CCALS (RB) :

Une commission des impôts est créée au sein de chaque commune et de chaque communauté de communes – Une nouvelle commission des impôts doit être créée au sein de la CCALS mais au préalable chaque commune doit proposer des membres de cette future commission

Le Conseil Municipal doit désigner les membres proposés pour cette commission.

L'historique du projet de réhabilitation de la grange acquise en 2011 est présenté et donné à chaque élu

Une subvention DETR de 40 % des travaux a été attribuée sous réserve de commencer les travaux prévus avant juin 2017

L'installation de la poste dans la grange est à affiner (investissement, frais de fonctionnement, amplitude horaire et fréquentation) et le coût en sera isolé

La CCLS a consulté plusieurs architectes et l'agence LOOM ayant déjà en charge la construction des vestiaires ayant fait une proposition à 11,30 % d'honoraires est retenue

Un calendrier prévisionnel des travaux est demandé et une commission élargie : Maire, Adjoint Commission bâtiments et David Lagleyze est créée pour suivre ce chantier

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal un poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} Classe et Rédacteur a été créé et reste ouvert

Un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe est créé pour recruter Jocelyn GODET jusqu'à ce qu'il obtienne son examen ou concours

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement en qualité d'Attaché de Conservation du Patrimoine au 2^{ème} échelon de Claudia RICOU pour le classement des archives communales dans le cadre d'un contrat de 3 mois renouvelable jusqu'à la fin de la mission

Régine BRICHET et Marie Madeleine PARENTEAU sont proposées en qualité de membres titulaires et Delphine RIPOCHE et Jacques LEBRUN, membres suppléants de la commission intercommunale des Impôts

5°) Ouverture du programme «62 « construction des vestiaires » - Engagement de dépenses

Le contrat avec le cabinet d'architectes LOOM a été approuvé le 08 décembre dernier et celui-ci a commencé à travailler sur le dossier.

Sur le budget 2016, il n'y a pas eu de programme ouvert pour ces travaux et afin de pouvoir payer des factures qui arriveront avant le vote du budget 2017 qui aura lieu le 27 mars prochain, il est nécessaire d'ouvrir ce programme

Le Conseil Municipal doit approuver l'ouverture de ce programme et les crédits à y inscrire par délibération en engageant cette dépense avant le vote du budget 2017

6°) Questions Diverses :

- Vœux

- Journée citoyenne (RB)

- Basses Vallées Angevines : Chemin du Roi (DR)

7°) Infos diverses :

- Voyage à Paris (RB)

- Dates et horaires des ateliers participatifs (JL)

- Aménagements au Moulin d'Ivray

Le Programme 62 « Construction des Vestiaires » est ouvert et l'engagement de dépenses sont acceptés à l'unanimité et permettent ainsi le paiement des factures à payer avant le vote du budget primitif 2017 qui aura lieu fin mars

Les élus sont sollicités pour accueillir la population à l'entrée de la salle des fêtes le jour des vœux
Le thème reste le développement durable avec une présentation du bilan 2016 et les actions 2017 dont la gestion différenciée qui sera à retravailler
L'information des vœux a été diffusée dans la presse ce lundi et sera remise le vendredi 13 – Elle sera également mise en évidence sur Facebook et le site Internet de la commune

Des fiches de préinscription ont été insérées dans le bulletin municipal et une réunion publique est organisée le 11 février de 11 h à 12 h à la salle des fêtes – Lors des vœux, des fiches d'inscriptions et une affiche seront à disposition sur une table

Les élus sont invités à réfléchir aux chantiers possibles autour de la salle des fêtes
Dans le cadre du contrat territorial des milieux aquatiques, la réfection de la Boire de Soudon a été faite mais en raison de le non réception des ouvrages, un arrêté d'interdiction de circuler sur la passerelle a été pris par chaque commune (Cheffes, Juvardeil et Etriché)

Rappel de l'organisation de la journée à Paris : départ à 7 h 15 de la salle des fêtes – 11 h 20 assemblée nationale et 15 h à sénat – retour vers 20 h

Les ateliers participatifs auront lieu les mardi 10 janvier et 31 janvier à 20 h 30 à la mairie. Régine BRICHET, Jacques LEBRUN, Marie Madeleine PARENTEAU, Laïd AOUDJ, Monique CHANET, Cédric TECHER et Henri SAULGRAIN participeront à ces ateliers

Les aménagements touristiques du moulin d'Ivray (parking, table, barbecue, poubelle, accès PMR) sont acceptés par la communauté de commune